

# Communiqué de presse

21/06/2024

## Elections législatives : garantir que la solidarité continue de guider notre société

La dissolution de l'Assemblée Nationale par le Président de la République et l'annonce de nouvelles élections législatives les 30 juin et 7 juillet suscitent de vives inquiétudes parmi les acteurs de santé publique.

A la veille du choix que chaque électeur est appelé à faire, la Société Française de Santé Publique (SFSP) souhaite rappeler les principes fondamentaux qui sont au cœur de son projet associatif.

La SFSP fonde son action sur les valeurs de la République (liberté, égalité, fraternité) et le principe de solidarité. Elle rappelle qu'il ne peut exister de société humaine sans solidarité entre ses membres et que cette solidarité repose sur la conscience que le bien-être de chacun dépend de celui de l'autre quel qu'il soit, indépendamment de son origine ou de ses opinions.

Dans le champ de la santé publique, la SFSP met en avant les valeurs d'autodétermination, de bienfaisance, d'équité et de non-discrimination. La SFSP défend aussi la responsabilité professionnelle et la rigueur méthodologique, principes essentiels pour garantir des interventions efficaces, fondées sur des données probantes et éthiquement responsables, dans le but d'améliorer la santé et le bien-être des populations.

La SFSP continuera de plaider pour une société qui refuse l'exclusion et promeut la cohésion sociale, dans le souci constant de réduire les inégalités sociales, en prenant en compte les déterminants sociaux et environnementaux de la santé, en renforçant les liens sociaux, et en garantissant l'accès équitable aux services de santé pour toutes et tous.

A la veille de cette échéance décisive pour notre démocratie, nous encourageons chaque citoyenne et chaque citoyen, en particulier les membres de notre réseau, à participer au scrutin législatif afin de garantir que les valeurs de solidarité et de santé publique continuent de guider notre société.